

# Compte rendu de la séance du Conseil Municipal du lundi 1<sup>er</sup> Mars 2010

Conseillers présents : BAZIN Nicolas, COLIN Pascal, DILLSCHNEIDER Jean-Paul, DONEY Martine, GAILLARD Simon, GULLAUD Claude, MAIROT René, MARTIN François, MARTIN Valérie, NOIROT Michel, THOUVENOT Yveline, VAGNE Jean-Pierre –

Excusé : Michel FAIVRE

Absents : Michel BENOIT, Robert BADOZ

Secrétaire de séance : Michel NOIROT

Ordre du jour :

- 1- Urbanisme
- 2- Orientations budgétaires
- 3- Taxe d'Assainissement et Taxe de Raccordement
- 4- Tarif de location de la salle des fêtes
- 5- Elections régionales des 14 et 21 Mars 2010
- 6- Délibérations
  - Tarifs des Taxes d'Assainissement et de Raccordement
  - Remboursement de frais
  - Subvention FSE Collège de Saône
  - CG 25 : Service d'Assistance Technique pour l'Assainissement
  - Tarif de la Salle des Fêtes
  - Vente de bois
  - Programme de travaux forestiers 2010
- 7- Questions diverses

M. le Maire ouvre la séance par la lecture du compte rendu de la séance précédente et d'un courrier reçu de M. Robert BADOZ qui présente sa démission à son poste de Conseiller Municipal

## **1 - Urbanisme**

- GRANDJEAN Serge - 4, rue de La Forge : Création d'un balcon en bois : Accord du Conseil
- MATHIEU Patrice - 2, rue de La Fontaine : Installation de 2 volets roulants : Accord du Conseil
- MENORET Cyrille – 40, rue de la Combe Bourgogne : Construction d'une véranda et d'une clôture : Accord du Conseil
- FRANCOIS Denis – 8, Route de Merey : Construction d'un hangar agricole : Accord du Conseil
- MONNIER Michel – 23, rue du Craquelin : Construction d'un garage : Accord du Conseil sous la réserve que la couverture soit réalisée en tuile dans la teinte du toit de la maison

Il est fait état du début des travaux de la commission urbanisme qui entreprend une réflexion relative aux orientations d'urbanisme pour les 20 années à venir.

## **2 - Orientations budgétaires**

Une réunion de la Commission Finances est fixée au 8 mars 2010 à 20h 30 -

Une somme de 142 000 € environ devrait être dégagée pour l'investissement sous réserve de recevoir la subvention de 50 000 € de l'Etat comme par le passé.

Sur la base d'une liste des travaux à réaliser à plus ou moins courte échéance sur la commune, un ordre de priorité est établi.

La visite du logement communal actuellement vacant aura lieu le samedi 6 Mars à 11h 30

## **3 - Taxe d'Assainissement et Taxe de Raccordement –**

La taxe d'assainissement est actuellement d'un montant de 0,45 € par m3 d'eau consommé. Il est proposé de l'augmenter au prix de 0,50 €.

La proposition est adoptée à l'unanimité

La taxe de raccordement est facturée en 3 fois pour un montant total de 1 524.49 €. Il est proposé de la porter au prix de 2 000 €.

La proposition est adoptée par 12 voix pour et 1 voix contre

## **4 - Tarif de location des Salles Communales –**

Sur proposition de la Commission Fêtes et Cérémonies il est étudié la nouvelle tarification suivante :

### **SALLE des FETES (rue du Stade)**

**Pour les Associations de Fontain** : Aucun changement –

#### **Pour les Habitants de Fontain**

Toutes les salles	2 jours semaine ou week end : 280 Euros 3 jours en week end : 320 Euros
Grande Salle	2 jours semaine ou week end : 200 Euros 3 jours en week end : 240 Euros
Petite salle	avec cuisine : 100 Euros sans cuisine : 50 Euros

#### **Pour les Personnes parrainées**

Toutes les salles	1 journée avec cuisine : 300 Euros 1 journée sans cuisine : 250 Euros 2 jours en semaine ou week end : 450 Euros 3 jours en week end : 500 Euros
-------------------	---

### **SALLE des ASSOCIATIONS de la MAIRIE :**

Pour les Habitants de Fontain 75 Euros  
Elle peut se louer à l'heure au tarif de 10 Euros de l'heure.

Ces différentes propositions ont été adoptées à l'unanimité

Il est rappelé que les réservations extérieures à la commune doivent bénéficier du parrainage d'un habitant de Fontain qui se porte caution –

Les habitants de Fontain qui ont parrainé une réservation doivent :

- payer eux-mêmes la location
- payer eux-mêmes les cautions
- fournir une attestation d'Assurance Responsabilité Civile
- être présents lors de la manifestation à la salle des fêtes

## **5 – Elections Régionales des 14 et 21 Mars 2010**

La tenue des urnes pour les deux tours d'élections est organisée entre les membres du conseil, il sera fait appel à une ou deux personnes extérieures.

### 1<sup>er</sup> Tour :

de 8 à 10 h	Jean-Paul DILLSCHNEIDER – Michel NOIROT – Pascal COLIN –
de 10 à 12 h	Simon GAILLARD – Yveline THOUVENOT – Nicole GULLAUD –
de 12 à 14 h	Martine DONEY – Nicolas BAZIN – Yveline THOUVENOT –
de 14 à 16 h	Claude GULLAUD – Michel BENOIT – Annik LACROIX - .....
de 16 à 18 h	René MAIROT – François MARTIN – Michel FAIVRE –

### 2<sup>ème</sup> Tour :

de 8 à 10 h	Jean-Paul DILLSCHNEIDER – Pascal COLIN – Michel MARTIN
de 10 à 12 h	Martine DONEY – Valérie MARTIN – Nicole GULLAUD –
de 12 à 14 h	Simon GAILLARD – Valérie MARTIN – Nicolas BAZIN –
de 14 à 16 h	René MAIROT – Jean-Pierre VAGNE – Michel FAIVRE –
de 16 à 18 h	Claude GULLAUD – François MARTIN – Jean-Pierre VAGNE -

## **6 - Délibérations**

### Remboursement de frais

Claude GULLAUD a engagé de ses deniers 79,88 € pour le repas des anciens du 23 Janvier 2010.

Le remboursement est adopté à l'unanimité

### Subvention Foyer Socio Educatif du Collège de Saône

La facturation par le collège Entre Deux Velles est au même tarif que les années passées soit 7,65 € pour chacun des 46 élèves de la commune, soit la somme de 351,90 €

Le paiement est accepté à l'unanimité

### CG 25 : Service d'Assistance Technique pour l'Assainissement

Il s'agit de l'assistance technique proposée par le Conseil Général pour les problèmes d'assainissement. Le coût est de 0,30 € par habitant.

L'accord est donné à l'unanimité pour la signature d'une convention

### Vente de bois

Des bois seront marqués pour la vente sur les parcelles 20, 21, 22 et 35

Proposition adoptée à l'unanimité

### Programme de travaux forestiers 2010

Des travaux de dégagements sont proposés sur les parcelles 18, 34, 35 et 22 pour un total de 9 319.40 € HT, soit 9 831.97 € TTC.

Soit : 7 854.30 € HT en investissement et 1 465.10 € HT en fonctionnement.

Proposition adoptée à l'unanimité

## **7 - Questions diverses**

- M. PAGET Sylvain, taxi à Besançon, demande une concession pour une place de taxi sur le territoire de la commune.

M. le Maire va se renseigner sur les pratiques dans les communes voisines avant d'établir une réponse –

- Un courrier de M. le Préfet confirme la pérennisation du plan de relance qui permettra de retoucher la TVA de l'année N-1 au lieu de N-2.

- La Banque Alimentaire du Doubs sollicite une aide de 200 € - Demande refusée -

- La TNT sera opérationnelle le 11 mai 2010, les émissions analogiques cesseront le 1<sup>er</sup> Novembre 2011 –

- Un courrier de M. Jean-Louis FOUSSERET fait connaître la réalisation prochaine d'une étude, dans le cadre du programme SAUGE, sur l'agriculture péri urbaine auprès de 12 communes du Plateau. Cette étude sera menée par la Chambre d'Agriculture et l'Agence Foncière.

- Monsieur le Président du Club 3 sollicite le versement d'une subvention de 400 € pour la cession du Club à la commune de 10 tables et 41 chaises. Cette proposition reçoit un avis favorable du Conseil.

- Mme Louissette JILLARD a adressé un courrier à la mairie pour dire sa satisfaction d'avoir un reçu un « joli panier » lors du repas des anciens alors qu'elle était souffrante.

La prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu le **Lundi 29 Mars à 20h 30 -**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h 30

*Vu par Nous, Jean-Paul DILLSCHNEIDER, Maire de FONTAIN, pour être affiché à la porte de la Mairie, conformément aux prescriptions de l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Locales –*

A Fontain, le 02 Mars 2010